

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 27 AVRIL 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS , Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Anne-Marie BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE.

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN représentée par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Nathalie GAILLARDET représentée par Mme Laurence LEFEVRE
Mme Anne GAGNIARD représentée par Mme Frédérique CORCORAL
M. Arnaud PETITBOULANGER représenté par Mme Sylvie MAZZITELLI
Mme Françoise LICHIERE représentée par Mme Martine CLAVEL
Mme Laurence ABEL-RODET représentée par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI représenté par M. Arnaud RENOARD
Mme Martine BAREL représentée par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Florence ROCHELEMAGNE représentée par M. Michel BISSIERE

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Annie ROSENBLATT
Mme Christine LAGRANGE

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X0100017f14-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024

4

**CONTRAT DE VILLE : Financement de projets dans le cadre du Contrat de Ville.
Mme HADDAOUI**

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon est partenaire du contrat de Ville depuis 2015 et à ce titre, envisage de contribuer aux financements des actions retenues dans les programmations qui correspondent à ses objectifs en matière de développement social local pour l'année 2024.

1. 1^{ère} tranche - Fonctionnement

Certaines actions proposées par les opérateurs associatifs œuvrant sur les territoires de la Politique de la Ville ont été retenues dans la programmation 2024 du Contrat de Ville et validées en première tranche par le comité de pilotage partenarial du 27 février 2024. Ces projets visent la réussite éducative des enfants et des jeunes, le soutien à la fonction parentale, l'accompagnement social des familles, le cadre de vie ainsi que l'accès aux droits et l'insertion socioprofessionnelle des habitants en difficulté.

Associations conventionnées :

Structure	Action	Avenant	Montant de la subvention
Avignon Sport Barbière Basket	Permettre une activité sportive aux jeunes filles	N°12 à la convention du 18 décembre 2021	3 500 €
CASL	Accesport	N°11 à la convention du 18 décembre 2021	15 000 €
	Sport santé		4 000 €
Centre social d'Orel	Lecture par le livre et écriture pour tous	N°2 à la convention du 24 février 2024	18 000 €

Centre social La Fenêtre	Projet territoire sports et loisirs	N°2 à la convention du 24 février 2024	5 000 €
CSC l'Espelido	Solidari'Terre / jardins partagés	N°2 à la convention du 24 février 2024	18 500 €
	Ateliers sociolinguistiques		
	Développement d'un pôle sportif		
	Art et Alimentation		
ESC Croix des Oiseaux	Samedi découverte	N°2 à la convention du 24 février 2024	5 000 €
Eveil artistique	Les étincelles	N°1 à la convention du 27 avril 2024	1 000 €
Les Francas	Territoire et Citoyenneté	N°1 à la convention du 27 avril 2024	1 500 €
	Pôle Jeunesse Culture		1 000 €
Mises en Scène	Quartiers en scène	N°1 à la convention du 27 avril 2024	5 000 €
MPT Monfleury	La culture pour tous, support structurant et émancipatoire	N°2 à la convention du 24 février 2024	23 000 €
Semailles	Education à l'environnement	N°1 à la convention du 27 avril 2024	5 000 €
Montant total			105 500 €

Associations non conventionnées :

Structure	Action	Montant de la subvention
Avenir 84	Médiation numérique	2 000 €
Avilab	Fabrique ton quartier	3 000 €

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X0100017f14-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024

Compagnons Bâisseurs Provence	Autoréhabilitation accompagnée	5 000 €
Expressions littéraires universelles	Ecrire en Cité	1 000 €
FACE	Point Service aux Particuliers (PSP)	2 000 €
Fédération des centres sociaux de Vaucluse	Plateforme d'accès au français en vaucluse	1 000 €
Génération Sports	Ecole des arts urbains	5 500 €
	Néofit	1 000 €
Horizon Multimédia	A Avignon, on maîtrise notre vie numérique	800 €
Initiative Terres de Vaucluse	Bus entrepreneuriat pour tous	5 000 €
	Citéslab	2 000 €
Intervalles shiatsu	Ateliers gestion du stress	1 000 €
Label Epique	Les yeux plus grands que le ventre	500 €
Latitudes	Célébrer les solidarités	1 000 €
Les jardins du colibri	Tous au jardin !	1 000 €
Les Jeunes Pousses	Faire vivre la ferme urbaine transitoire des Olivades	3 500 €
Les Petites Choses	Stop au gaspi	1 500 €
Les Petits Débrouillards	Embarquement immédiat	2 000 €
Mieux vivre	Accompagnement alimentaire et social	1 000 €
Planning Familial	Egalit'Art	1 500 €
Roulons à vélo	Vélo-école CIDFF	1 500 €
VOLT Par l'image et le son	Réseaux sensibles	2 500 €
Montant total		45 300 €

Dans ce cadre, et après examen des dossiers présentés par des associations, il est proposé au Conseil Municipal, de retenir 38 projets associatifs, représentant un soutien global de la Ville d'un montant de 150 800 €.

2. 1ère tranche – Investissement

Structure	Action	Avenant	Montant de la subvention
MPT Monfleury	Aménagement global espace jeunes	N°3 à la convention du 24 février 2024	8 000 €
Centre social La Fenêtre	Aménagement d'une cuisine	N°3 à la convention du 24 février 2024	10 000 €
ESC Croix des Oiseaux	Tous dans la cour	N°3 à la convention du 24 février 2024	3 000 €
Montant total			21 000 €

Certaines associations bénéficiaires étant conventionnées, il convient d'envisager d'établir des avenants aux conventions liant lesdites associations à la Ville d'Avignon.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,
Vu l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001,
Vu le comité de pilotage du Contrat de Ville réuni le 27 février 2024,
Vu les conventions passées entre la Ville d'Avignon et les associations porteuses de projets Contrat de Ville,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** les subventions en fonctionnement proposées au titre de la programmation 2024 pour un montant total de 150 800 €;
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65 du budget principal;
- **ACCORDE** les subventions en investissement proposées au titre de la programmation 2024 pour un montant total de 21 000 €;
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 20 du Budget Principal;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce s'y rapportant.

ADOpte

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGault, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Martine CLAVEL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 13 MAI 2024
ACTE PUBLIE LE 21 MAI 2024